

Panorama par pays

Etant donné que chaque pays européen possède son propre système éducatif (certains systèmes dépendant de la structure régionale), la formation musicale professionnelle est organisée de manière très diverse d'un pays à l'autre. Le processus de la Déclaration de Bologne a été amorcé dans le but d'obtenir une plus grande comparabilité et une meilleure transparence de ces systèmes. Une information détaillée sur ce processus se trouve sur le site Web de l'AEC, à l'adresse www.aecinfo.org/bologna.html. Afin de donner une idée précise de la situation de chaque pays d'Europe (sans se limiter à l'Union Européenne), l'AEC a mis au point une vue d'ensemble des systèmes de formation musicale professionnelle, avec une information sur la durée des cycles, des diplômes, des périodes universitaires, des financements, l'assurance qualité et autres sujets. Du côté américain, la NASM a fourni un panorama des structures éducatives encourus aux Etats-Unis dans le domaine de la formation musicale professionnelle. Tous ces documents synoptiques sont disponibles sur le site Web du projet.

Partenaires du projet

Le projet a été soutenu par les partenaires suivants, et coordonné par deux établissements de part et d'autre de l'Atlantique :

- The Eastman School of Music, University of Rochester (établissement coordinateur aux Etats-Unis) www.rochester.edu/eastman
- The Moores School of Music, University of Houston www.uh.edu/music
- The National Association of Schools of Music (NASM) www.arts-accredit.org
- The North Netherlands Conservatoire, Hanze University for Professional Education à Groningen (établissement coordinateur en Europe) www.hanze.nl
- The Malmö Academy of Music, Lund University www.mhm.lu.se
- The Royal College of Music de Londres www.rcm.ac.uk
- L'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC) www.aecinfo.org

Panorama des activités du projet

Depuis le commencement de ce projet en octobre 2001, ses partenaires se sont engagés dans plusieurs activités. Tout d'abord, un groupe de travail sur le projet a été établi, comprenant un représentant de chaque établissement coordinateur : Sam Hope (NASM), Johannes Johansson (Malmö), Martin Prchal (AEC), Janet Ritterman (Londres), Rineke Smilde (Groningen), David Tomatz (Houston), James Undercofler (Rochester) et Janneke Vrijland (AEC). Lors des réunions suivantes, le groupe de travail a élaboré les documents présentés plus haut et a préparé les activités conjointes :

- Réunion du groupe de travail UE-USA, 2-6 novembre 2002 à Halifax, Canada
- Réunion du groupe de travail UE-USA, 27-30 juin 2003 à Utrecht, Pays-Bas
- Réunion du groupe de travail UE-USA, 6-7 novembre à Karlsruhe, Allemagne
- Réunion du groupe de travail UE-USA, 2-4 juin 2004 à Washington, Etats-Unis

Aux congrès annuels de l'AEC et de la NASM, des sessions sur les sujets en rapport direct avec ce projet ont été organisées, afin d'informer les membres (en tout plus de 800 établissements) de l'avancement du projet et de recevoir leur réactions. Ces sessions ont inclus des présentations, des audiences, et des groupes de discussion. Les congrès suivants se seront déroulés pendant la période de notre projet :

- Congrès annuel de l'AEC 2003, 7-10 novembre 2003 à Karlsruhe, Allemagne

Pour plus d'information, veuillez contacter :

NASM - Cameron Hooson
11250 Roger Bacon Drive, Suite 21
Reston, VA 20190
USA
T +1.7034370700 F +1.7034376312
E-mail chooson@arts-accredit.org
www.arts-accredit.org

- Réunion annuelle de la NASM 2003, 22-25 novembre à Seattle, Etats-Unis
- Congrès annuel de l'AEC 2004, 12-15 novembre 2004 à Oviedo, Espagne
- Réunion annuelle de la NASM 2004, 20-23 novembre 2004 à San Diego, Etats-Unis

L'AEC et la NASM se sont toutes deux impliquées dans la diffusion des résultats de ce projet, par le biais de leurs membres et de plus larges réseaux. En dehors de la rédaction des deux lettres d'information, un site Web a été construit, comme l'annonce cette présente lettre.

Le programme de coopération UE/USA dans l'enseignement supérieur la formation professionnelle (2001-2005)

Le projet « Etudes musicales, mobilité et garantie » a été partiellement financé par l'Union Européenne et le Fund for the Improvement of Postsecondary Education (FIPSE, fonds pour l'amélioration de l'enseignement supérieur) du ministère de l'éducation aux Etats-Unis (www.ed.gov/about/offices/list/ope/fipse/index.html) au travers du programme UE/USA de l'Union Européenne (www.europa.eu.int/comm/education/programmes/eu-usa/index_en.html).

<http://msma-arts-accredit.org>

oder

AEC - Janneke Vrijland
PO Box 805
NL-3500AV Utrecht
The Netherlands
T +31.302361242 F +31.302361290
E-mail aecinfo@aecinfo.org
www.aecinfo.org

Etudes musicales, mobilité et garantie

Lettre d'information n° 2



Site Web du projet « Etudes musicales, mobilité et garantie »

Nous vous invitons à visiter le nouveau site Web de notre projet, désormais accessible à l'adresse :

<http://msma.arts-accredit.org>

Ce site présente tous les documents décrits dans cette lettre d'information, liens utiles et plus encore.

Le projet « Etudes musicales, mobilité et garantie »

Bien que la musique occupe une place de premier plan dans la culture et l'enseignement en Europe et aux Etats-Unis, et bien que la profession musicale ait toujours eu une dimension internationale importante, les contacts entre conservatoires européens et américains sont demeurés limités en nombre et très informels. Un besoin réel se fait sentir, de part et d'autre de l'Atlantique, de conduire une étude puis de compiler et diffuser l'information dans deux domaines apparentés : 1) stimuler et améliorer les projets conjoints de coopération entre les conserva-

toires européens et américains, 2) étudier les questions communes portant sur le cursus, le contrôle qualité et l'amélioration des programmes, en accordant une attention particulière à leurs conséquences sur la mobilité des étudiants. Un consortium de cinq établissements de formation musicale professionnelle alliés à deux associations internationales de conservatoires (l'AEC - Association Européenne des Conservatoires,

Académies de Musique et Musikhochschulen et la NASM - National Association of Schools of Music), ont entrepris de combler ce besoin, et ont ainsi lancé le projet « Etudes musicales, mobilité et garantie » en 2001. Au cours de ce projet, les partenaires se sont intéressés aux points suivants :

- Coopération transatlantique entre conservatoires
- Echanges transatlantiques d'étudiants et d'enseignants entre conservatoires
- Développement conjoint de cursus et de programmes communs intensifs
- Rapprochement des conservatoires en matière d'assurance qualité et de contrôle qualité

Les résultats de la recherche menée lors de ce projet ont été rassemblés dans plusieurs publications téléchargeables depuis son site Web. Cette lettre d'information propose une brève introduction à chaque publication du projet. Tous les documents sont publiés en anglais ; les publications suivies d'une astérisque (*) seront, à terme, proposées aussi en français et en allemand.

Documents d'ordre général

- Document introductif : ouvrir un dialogue formel

Ce bref document introductif présente une réflexion sur les objectifs du projet, ainsi que des conclusions tirées des recherches et des activités effectuées.

- La musique en tant que vecteur majeur de compréhension culturelle mutuelle, et recommandations du projet

Les établissements d'éducation musicale et de formation musicale professionnelle en Europe et aux Etats-Unis ont en commun de nombreux travaux et centres d'intérêt, ce qui présente un solide point de référence pour appréhender, comprendre et apprécier les différences. Ce document explore l'héritage commun ainsi que la grande diversité existant dans le contexte de la formation musicale professionnelle.



Association Européenne
des Conservatoires,
Académies de Musique
et Musikhochschulen



Education and Culture

EU/USA Programme



NASM
National Association of Schools of Music

• **Coopération transatlantique dans la formation musicale professionnelle – une introduction**

L'AEC et la NASM ont conduit une enquête parmi leurs membres respectifs afin de définir une vue d'ensemble de l'activité et des pratiques courantes dans la coopération transatlantique, telles que les échanges d'étudiants et d'enseignants, les classes de maître, les projets de recherche, les programmes intensifs et autres activités. Bien que de nombreux établissements soient engagés dans un type de coopération transatlantique ou un autre, les résultats montrent également le caractère relativement informel de ces coopérations. Afin de donner une idée des initiatives de collaborations impliquant des établissements européens et américains de formation musicale professionnelle, des exemples de bonnes pratiques ont été répertoriés. Certains exemples ont été inclus dans ce document.

• **Une brève histoire de la collaboration européenne dans le domaine de la formation musicale professionnelle**

Durant la seconde moitié du XXe siècle, au moment où un mouvement européen vers une plus grande coopération se faisait jour au niveau économique, social et politique, la Communauté Européenne mettait sur pied des programmes de financement de la mobilité afin d'encourager les échanges internationaux des jeunes et des étudiants. Le tout premier projet européen dans le cadre de la formation musicale professionnelle financé par un programme européen a été mis en place en 1989, et fut suivi par de nombreux autres. Ce document décrit les développements des activités d'échange en Europe, et le rôle de l'AEC dans ceux-ci.

Echanges d'étudiants et de professeurs

• **Pourquoi les établissements de formation musicale professionnelle doivent s'engager dans des échanges internationaux**

Les bénéfices institutionnels d'une participation aux échanges internationaux sont nombreux ; ils ne se limitent certes pas à l'élargissement de l'horizon personnel des professeurs

ou des étudiants participant aux activités internationales. L'établissement, au-delà de l'enrichissement de sa culture interne, peut voir son image extérieure considérablement améliorée par un caractère international. Tous ces arguments et bien d'autres, en faveur de l'engagement de votre établissement dans des échanges internationaux, sont développés dans ce document.

• **Établir un programme international d'échange en 10 étapes**

Traitant des caractéristiques spécifiques et des besoins de la formation musicale professionnelle, ce document pratique constitue une aide au développement, à la mise en place et à l'entretien des activités internationales d'échanges dans les conservatoires. Il comprend des approches des procédures internes et externes, et décrit en détail les phases de préparation, d'application et d'évaluation d'un programme international d'échange.

• **Guide du financement, problèmes d'équivalence et autres questions pratiques**

Une fois qu'un établissement a décidé de s'engager dans une coopération transatlantique, beaucoup de questions d'ordre pratique doivent être prises en considération. Cette coopération doit-elle être régie par un contrat formel, bilatéral ou multilatéral, et quelles en seront les conséquences financières ? Ces questions font partie de celles soulevées dans ce document. Parmi les autres sujets traités dans ce guide : les possibles sources de financement, les procédures de candidature, les problèmes d'équivalence, les transferts de crédits, l'assurance santé et les problèmes de visa.

• **Questions fréquemment posées : étudiants souhaitant entreprendre un échange transatlantique**

Pourquoi entreprendre un échange international ? Doit-on passer une audition ? Quelles sont les exigences linguistiques ? Peut-on choisir mon professeur ? Doit-on suivre des cours en plus des leçons d'instrument ? La période d'étude à l'étranger sera-t-elle reconnue dans l'établissement d'origine ? Doit-on payer des frais d'inscription à l'établissement d'accueil ?

Qu'en est-il des examens ? Ces questions, et d'autres encore, d'étudiants intéressés par les échanges transatlantiques, sont répertoriées et traitées sur le site Web du projet.

• **Questions fréquemment posées : professeurs de musique souhaitant entreprendre un échange transatlantique**

Pourquoi entreprendre un échange international ? Comment organiser un échange ? Combien de temps partir et quand ? A combien d'étudiants doit-on enseigner ? Doit-on donner un concert ? Perçoit-on une prime de salaire pour un échange ? Que peut-on faire d'autre qu'enseigner ? Ces questions, et d'autres encore, de professeurs intéressés par les échanges transatlantiques, sont répertoriées et traitées sur le site Web du projet.

Reconnaissance des diplômes

• **La reconnaissance internationale des diplômes dans le domaine de la musique ***

La variation du nombre d'années, le caractère plus ou moins spécialisé des diplômes, les différents titres et systèmes éducatifs constituent des obstacles à la reconnaissance réciproque des diplômes entre les Etats-Unis et l'Europe. C'est la reconnaissance universitaire et professionnelle en Europe et aux Etats-Unis qui est abordée dans ce document, comprenant un panorama des métiers de la musique faisant l'objet d'une régulation dans les pays d'Europe et aux Etats-Unis.

Développement conjoint de cours et de cursus

• **Réflexion sur une collaboration autour de cours et de cursus conjoints**

La collaboration autour de cours ou de cursus conjoints pousse le concept d'échange bien au-delà de la simple possibilité offerte à des personnes travaillant dans un conservatoire d'étudier ou d'enseigner dans un autre. Cette brève analyse explore les efforts conjoints potentiels dans la création et l'exploitation de programmes éducatifs et/ou de leurs parties constitutives.

• **Notes sur l'assurance qualité et la garantie ***

Ces notes explorent les questions sur l'assurance qualité et la garantie du point de vue des conservatoires ayant des objectifs élevés en matière de préparation des interprètes et compositeurs professionnels. Ces conservatoires, en Europe et aux Etats-Unis, sont confrontés à des problèmes de qualité différents – bien que non moins importants – de ceux posés par les programmes consacrés à l'enseignement universitaire général, aux domaines scientifiques ou de recherche, ou encore à la pédagogie.

Panorama des systèmes d'assurance qualité en Europe

• **Panorama des systèmes de garantie et d'assurance qualité des établissements de formation musicale professionnelle en Europe ***

Ni l'Union Européenne ni la grande Europe utilise, à ce jour, un cadre de travail pour l'assurance qualité. L'assurance qualité, l'évaluation et l'accréditation sont en général organisées au niveau national, et les méthodes employées sont aussi variées que les systèmes éducatifs. Il y a cependant une tendance générale, initiée par le processus de la Déclaration de Bologne, consistant à stimuler l'établissement d'agences pour l'assurance qualité dans tous les pays d'Europe et à développer une collaboration étroite entre ces agences au niveau européen en termes de procédures et de critères. Ce document offre une brève description des méthodes d'assurance qualité actuellement en usage dans les pays d'Europe.

Panorama des systèmes d'assurance qualité aux Etats-Unis

• **Panorama des systèmes de garantie et d'assurance qualité des établissements de formation musicale professionnelle aux Etats-Unis ***

L'accréditation, aux Etats-Unis, est presque totalement non gouvernementale, et fonctionne autour de deux types essentiels d'organismes d'accréditation : l'institutionnel et le spé-

cialisé. Les organismes accréditeurs institutionnels sont chargés d'inspecter les établissements dans leur entier, et d'assurer leur qualité de base. Les organismes accréditeurs spécialisés accréditent des programmes éducatifs préparant les étudiants à diverses professions, répertoriées ou non. La National Association of Schools of Music est un organisme accréditeur tant institutionnel que spécialisé, bien que pour la plupart des établissements, il agit comme une agence spécialisée. Ce document propose une description détaillée du système d'assurance qualité et d'accréditation aux Etats-Unis.

Évaluation de la formation musicale

• **Caractéristiques d'un système d'évaluation efficace pour les écoles de musique et conservatoires ***

Un exposé des caractéristiques d'un système d'évaluation efficace a été rédigé spécifiquement pour le domaine de la formation musicale professionnelle. Cet exposé sera utile aux établissements confrontés à un processus institutionnel ou spécialisé d'évaluation de la qualité, et pourra servir de source d'information aux agences pour l'assurance qualité, ainsi qu'aux gouvernements à l'échelle nationale, régionale et locale. Il souligne les qualités qui font de la formation musicale une discipline qui, à bien des égards, ne peut pas être directement comparée à d'autres types d'études, et à laquelle les méthodes d'évaluation et d'accréditation appliquées dans d'autres domaines peuvent nécessiter une adaptation.

Critères, objectifs pédagogiques

• **Déclaration AEC-NASM sur un corps commun de connaissances et de compétences ***

L'Association Européenne des Conservatoires (AEC) et la National Association of Schools of Music (NASM) ont fait une déclaration commune, basée sur leurs déclarations respectives (cf. ci-dessous, Critères / Objectifs pédagogiques), concernant un corps commun de connaissances et de compétences demandé à tout étudiant depuis le cursus de premier cycle de formation musicale professionnelle. Cette déclaration commune n'a pas valeur de critère

d'inspection ou d'accréditation, mais vise à coucher sur le papier les aspirations fondamentales et les attentes de l'enseignement des étudiants pour tous les musiciens professionnels.

• **Critères généraux des qualifications « BM in Music » : extraits du Manuel de la NASM**

Les critères de la NASM sont établis par vote des membres institutionnels. Ils ont évolué jusqu'à leur présente forme durant soixante-quinze ans d'étude, de consultation et de débat. Les critères représentent un consensus professionnel autour des acquis minimum donnant accès aux différents types de diplômes musicaux et autres crédits. Ils constituent un cadre de travail personnalisé à chaque établissement, axé sur les compétences et connaissances que les étudiants devraient avoir acquis. Ce document propose des exemples pertinents extraits du Manuel de la NASM 2003-2004.

• **Les objectifs pédagogiques de l'AEC pour les 1er et 2e cycles de formation musicale professionnelle ***

Le document présentant les objectifs pédagogiques de l'AEC décrit l'enseignement typiquement dispensé dans les deux cycles de formation musicale professionnelle, et identifie ce que les étudiants ont supposément accompli à la fin du 1er cycle. Ces objectifs pédagogiques peuvent être utiles aux établissements engagés dans le développement d'une structure de 2e cycle ou d'un autre cursus d'activités. Ils sont également un outil utile dans le cadre des procédures d'assurance qualité.

Tous les documents sont publiés en anglais ; les publications suivies d'une astérisque () seront, à terme, proposées aussi en français et en allemand.